



Mise à jour des restrictions concernant les Services religieux

Le 8 mai 2021

Coup d'œil sur les nouvelles mesures

Le dimanche, 9 mai, le gouvernement provincial a prolongé l'alerte de Niveau rouge pour la COVID-19 jusqu'au 30 mai, tout en resserrant certaines restrictions à la grandeur du Manitoba.

L'Archidiocèse de Saint-Boniface émet les clarifications suivantes ayant obtenu les renseignements à jour de la part du représentant officiel du gouvernement responsable d'assurer la liaison avec les communautés de foi au cours de la pandémie de la COVID-19, en conjonction avec l'Archidiocèse de Winnipeg et l'Archéparchie ukrainienne catholique de Winnipeg.

Les changements et les clarifications obtenues par le médecin hygiéniste en chef Brent Roussin et la personne contact de la Province affectent les Églises de la façon suivante :

A) Toutes les églises sont fermées au public

- Toutes les églises doivent être fermées au public.
- Les paroisses peuvent célébrer des messes pour les rendre disponibles au public par Internet ou par d'autres moyens à distance.
- « Fermé au public » signifie justement cela. Il ne peut y avoir de services de prière, d'adoration en groupe, etc. dans les églises. TOUS les rassemblements fondés dans la foi, tels que le RICA, la catéchèse, les retraites, les sessions de préparation sacramentelle, les études bibliques, le Lectio Divina et les activités de formation de la foi doivent être offerts en ligne.
- La prière individuelle dans une église est permise, mais **par rendez-vous seulement**.

B) Les noces, les funérailles et les baptêmes

- Les noces, les funérailles et les baptêmes continuent d'être limités à *dix personnes*.

Il est à noter que le célébrant, ainsi que toute personne assignée par la paroisse, comme le lecteur ou le chantre, NE FIGURENT PAS parmi les cinq personnes qui peuvent être présentes. Cela en va de même pour le personnel d'un salon funéraire présent à des funérailles. Dans le cas d'un mariage ou d'un baptême, le photographe ou vidéographe NE FIGURE PAS parmi les dix personnes qui peuvent être présentes.

Pour de plus amples renseignements, veuillez lire le ***Rappel des mesures de santé publique et des protocoles toujours en vigueur***, que vous trouverez ci-dessous.

Merci,

Daniel Bahuaud
Coordonnateur des communications
Archidiocèse de Saint-Boniface